

⇒ Destinataires : Féminines nées en 2012
(Liste au dos)

Mise à jour - Lieu du stage

Le Grand Quevilly, le 3 Décembre 2024

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2024/2025 - Stage Détection 2 - Secteur Sud - Féminines nées en 2012

Chère Amie Sportive,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes féminines nées en 2012, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024, au HOULME

Gymnase Fernand Leger, Impasse Lurçat

⇒ De 09h45 à 12h00 pour toutes les jeunes
(Voir liste au verso)

Pour les jeunes RETENUES SUITE AU STAGE 1 : Elles reçoivent cette convocation sur le mail noté dans Gesthand

Pour les jeunes ABSENTES AU STAGE 1 : MERCI AUX CLUBS DE LEUR TRANSMETTRE CETTE CONVOCATION

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- **Un ballon (Taille 1)**
- **Une gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- **Des chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- **Des affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- **Des affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

STAGE 3 : Date et Lieu à déterminer - Jeunes retenues suite aux Stages 1 et 2 (si besoin uniquement)

INTER-SECTEURS : **DIMANCHE 22 DECEMBRE 2024** (Journée) à ST NICOLAS D'ALIERMONT

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 FEMININES - SECTEUR SUD**

Référent : Benjamin TAVERNIER ☎ 06 10 11 69 74 ✉ bentav@hotmail.fr

Intervenant(s) : Alexine HONNEUX

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur ci-dessus.

Sportivement,

Vincent THOUMYRE
Vice-Président
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ J. BARBIER - CTS LNHB
- ☐ R. MAZZOLI - CTF LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 FEMININES 2012

STAGE DETECTION 2 - SECTEUR SUD - Dimanche 8 Décembre 2024 - 9h45-12h00 - au HOULME

Référent : Benjamin TAVERNIER ☎ 06 10 11 69 74 📧 bentav@hotmail.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
MELISSENT-MALLET	RACHEL	DEVILLE MAROMME	12/05/2012	160	DROITIER	
KERRICHARD	NOLWENN	QUEVILLY-COURONNE	17/03/2012	164	DROITIER	
LAFORGUE	LALIE	QUEVILLY-COURONNE	06/02/2012	168	DROITIER	
MAATOUQUI	OUMAIMA	QUEVILLY-COURONNE	20/06/2012	160	DROITIER	
TEMUNA	RUTH	QUEVILLY-COURONNE	13/08/2012	170	DROITIER	
TLICHE	MERIEEM	QUEVILLY-COURONNE	02/04/2012	180	AMBIDEXTRE	
BAZIN	SOLINE	BIHOREL	11/06/2012	167	DROITIER	
LINOT	PIA	BIHOREL	19/05/2012	147	DROITIER	
SAADI YON	ANAE	BIHOREL	02/01/2012	135	DROITIER	
GUICHOT	ROMANE	GOURNAY	30/09/2012	165	DROITIER	
GUASCO	NELIA	ROUEN	02/01/2012	141	AMBIDEXTRE	
LUANGRATH	MANILA	ROUEN	21/11/2012	158	DROITIER	
MARCHAL	APOLLINE	ROUEN	30/07/2012	165	DROITIER	
VALLERY	VALENTINE	ROUEN	13/04/2012	160	DROITIER	
DOMITIEN	ELODIE	DEVILLE MAROMME	15/02/2012	160	DROITIER	
CAVE	ALISONE	MONTVILLE	07/03/2012	150	DROITIER	
FOLLIOT	LEONIE	MONTVILLE	05/12/2012	166	AMBIDEXTRE	
GOUELLAIN	CLARA	MONTVILLE	19/01/2012	155	DROITIER	
MARUITTE	FANTINE	MONTVILLE	23/06/2012	141	DROITIER	
RUCH	PHILOMENE	MONTVILLE	11/12/2012	155	DROITIER	
TOUSSAT	INES	MONTVILLE	06/08/2012	151	DROITIER	
VAUQUELIN	LUNA	MONTVILLE	05/04/2012	147	DROITIER	
AUVERGNON	ANNA	QUEVILLY-COURONNE	11/03/2012	161	DROITIER	
BENDJEBARA	ALIA	QUEVILLY-COURONNE	07/02/2012	162	DROITIER	
DIALLO	FATOU	QUEVILLY-COURONNE	01/01/2012	160	DROITIER	
MAHJOUB	SARAH	QUEVILLY-COURONNE	28/07/2012	160	DROITIER	
MOKCHAH	KENZA	QUEVILLY-COURONNE	05/09/2012	140	GAUCHER	
POCHON	SOFIA	QUEVILLY-COURONNE	15/02/2012	150	DROITIER	
SALL	IMANE	QUEVILLY-COURONNE	19/07/2012	161	DROITIER	
BOURDEU	ZOE	BIHOREL	13/06/2012	162	DROITIER	
GEORGET	LEOPOLDINE	BIHOREL	01/01/2012	166	DROITIER	
GUILLAUME KREBS	CAMILLE	BIHOREL	14/02/2012	156	DROITIER	
LEPICARD	MANON	BIHOREL	05/07/2012	155	DROITIER	
MAUGER-DECOUFLED	ROSE	BIHOREL	27/07/2012	167	DROITIER	
PICARD	JEANNE	BIHOREL	05/03/2012	161	DROITIER	
BEELEN	ZOE	BUQUET-ELBEUF	02/10/2012	145	DROITIER	
CHARBONNIER	CAMILLE	BUQUET-ELBEUF	17/10/2012	154	DROITIER	
FAUPEL	CAMILLE	BUQUET-ELBEUF	11/08/2012	175	DROITIER	
PICARD	ARMELLE	BUQUET-ELBEUF	04/04/2012	154	DROITIER	
LAURENT	MAELIE	BARENTIN/PAVILLY	20/07/2012	151	DROITIER	
BUTAIEYE	JEANNE	MALAUNAY/LE HOULME	16/08/2012	150	DROITIER	
CHERE	EMMIE	MALAUNAY/LE HOULME	22/01/2012	171	DROITIER	
COLOMBEL LAMARRE	ELISE	MALAUNAY/LE HOULME	06/04/2012	145	DROITIER	
DELAMARE	ELEANE	MALAUNAY/LE HOULME	31/05/2012	147	DROITIER	
DURAND	HOSANNA	MALAUNAY/LE HOULME	19/12/2012	150	DROITIER	
GOMIS	MARIE	MALAUNAY/LE HOULME	21/07/2012	155	DROITIER	
LANGLOIS	SHARLIE	MALAUNAY/LE HOULME	15/03/2012	142	GAUCHER	
LECOURT	NASTACIA	MALAUNAY/LE HOULME	27/06/2012	150	DROITIER	
MARCHAND-LOURETTE	PAULINE	MALAUNAY/LE HOULME	06/12/2012	159	DROITIER	
SAVARY	CELIA	MALAUNAY/LE HOULME	25/12/2012	145	GAUCHER	

En Vert = LES JEUNES A REVOIR SUITE AU STAGE 1 – CONVOCATION ENVOYEE DIRECTEMENT AUX JEUNES

En Rouge = LES JEUNES ABSENTES AU STAGE 1 - MERCI AUX CLUBS DE LEUR TRANSMETTRE CETTE CONVOCATION

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom
⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.